Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Certifiante | Formation continue

Réf. : 2201458F — Mise à jour : 16 novembre 2026

Organisme responsable : **AFPA Entreprises Bretagne**

Présentation de la formation

Objectifs

Les compétences attestées par le suivi de la FIMO, de la formation complémentaire « passerelle » et de la FCO, requises pour la conduite des véhicules de transport de marchandises, sont énumérées par les annexes I, I bis et I ter de l'arrêté du 3 janvier 2008 relatif au programme et aux modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs du transport routier de marchandises et de voyageurs. Elles portent pour la FIMO et la FCO sur l'ensemble des matières détaillées à l'annexe I de la directive 2003/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2003 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs, hormis les matières spécifiques à la conduite des véhicules du transport routier de voyageurs. Elles portent, pour la formation complémentaire « passerelle », uniquement sur les matières détaillées à l'annexe I de la directive 2003/59/CE spécifiques à la conduite des véhicules du transport routier de marchandises.

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

Connaître les caractéristiques de la chaîne cinématique pour en optimiser l'utilisation ;

Connaître les caractéristiques techniques et le fonctionnement des organes de sécurité afin de maîtriser le véhicule, d'en minimiser l'usure et de prévenir les dysfonctionnements ;

Connaître et maîtriser les principes d'utilisation d'une boite de vitesses automatique ;

Savoir anticiper les risques de trafic, les évaluer et s'y adapter :

- connaître les différences concernant les routes, la circulation et les conditions météorologiques et s'y adapter, anticiper les événements à venir ;
- comprendre comment préparer et planifier un trajet dans des conditions météorologiques exceptionnelles ;
- savoir utiliser l'équipement de sécurité adéquat et comprendre quand un trajet doit être reporté ou annulé en raison de conditions météorologiques extrêmes ;
- s'adapter aux risques de trafic, y compris aux comportements dangereux ou à la distraction au volant (causée par l'utilisation d'appareils électroniques, la consommation de nourriture ou de boisson, etc.) ;
- reconnaître les situations dangereuses et s'y adapter, savoir gérer le stress qui en découle, notamment en ce qui concerne la taille et le poids des véhicules et les usagers vulnérables de la route ;
- identifier les situations potentiellement dangereuses et interpréter correctement comment celles-ci pourraient déboucher sur des situations dans lesquelles il ne serait plus possible d'éviter les accidents, et choisir et effectuer des actions qui augmentent suffisamment les marges de sécurité pour être encore en mesure d'éviter l'accident au cas où les dangers potentiels se produiraient.

Adopter une conduite sure et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et en optimisant la consommation de carburant ;

Être capable d'assurer le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises en respectant les consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.

Thème 2 : application des réglementations

Connaître l'environnement social du transport routier et sa réglementation :

- Connaître la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport routier, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique et la sanction en cas de non-utilisation, mauvaise utilisation ou falsification de cet outil ;
- Connaitre l'environnement social du transport routier: droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue, l’existence de conventions collectives et de statuts particuliers.

Connaître la réglementation applicable au transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international, et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et sécurité environnementale

être capable de prévenir les risques physiques, notamment liés à l'hypovigilance, et connaître les principes ergonomiques ;

être conscient de l'aptitude physique et mentale, notamment des principes d'une alimentation saine et équilibrée, des effets des substances psychoactives de la fatigue et du stress ;

Adopter une conduite préventive et savoir évaluer des situations d'urgence, notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques :

- connaître les comportements à adopter en situation d'urgence ;
- connaître les principes de base de la rédaction du constat amiable ;
- connaître et savoir appliquer les principes élémentaires du secourisme ;
- connaître et savoir appliquer principes de la gestion des situations conflictuelles.

Connaître les règles de circulation et de signalisation routières, y compris les règles spécifiques :

- connaître les règles spécifiques de circulation à l’approche et dans les tunnels ;
- connaître les spécificités des grands ouvrages ;
- connaître et savoir appliquer les règles de franchissement des passages à niveaux.

Être sensibilisé aux risques de la route et aux accidents du travail en circulation et à l’arrêt, connaître les risques de la route et les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds ;

Être capable de prévenir la criminalité et le trafic de clandestins.

Thème 4 : Service, logistique

- Savoir adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise ;

- Connaître l'environnement économique du transport routier de marchandises, l'organisation du marché ainsi que le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Liste des certifications

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises

Code RS : 5769

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1930518S	Présentiel	Loudéac	16/11/2026	20/11/2026
1930519S	Présentiel	Loudéac	30/11/2026	04/12/2026
1930520S	Présentiel	Loudéac	14/12/2026	18/12/2026
1985374S	Présentiel	Loudéac	04/01/2027	08/01/2027
1985375S	Présentiel	Loudéac	25/01/2027	29/01/2027
1985377S	Présentiel	Loudéac	15/02/2027	19/02/2027
1985378S	Présentiel	Loudéac	08/03/2027	12/03/2027
1985379S	Présentiel	Loudéac	22/03/2027	26/03/2027
1985380S	Présentiel	Loudéac	12/04/2027	16/04/2027
1985381S	Présentiel	Loudéac	10/05/2027	14/05/2027
1985382S	Présentiel	Loudéac	24/05/2027	28/05/2027
1985383S	Présentiel	Loudéac	07/06/2027	11/06/2027
1985384S	Présentiel	Loudéac	21/06/2027	25/06/2027
1985385S	Présentiel	Loudéac	28/06/2027	02/07/2027
1985386S	Présentiel	Loudéac	30/08/2027	03/09/2027
1985387S	Présentiel	Loudéac	13/09/2027	17/09/2027
1985388S	Présentiel	Loudéac	27/09/2027	01/10/2027
1985389S	Présentiel	Loudéac	11/10/2027	15/10/2027
1985390S	Présentiel	Loudéac	25/10/2027	29/10/2027
1985391S	Présentiel	Loudéac	15/11/2027	19/11/2027

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
1985392S	Présentiel	Loudéac	29/11/2027	03/12/2027
1985393S	Présentiel	Loudéac	13/12/2027	17/12/2027
2199209S	Présentiel	Loudéac	23/11/2026	27/11/2026
2199212S	Présentiel	RENNES	23/11/2026	27/11/2026
2243829S	Présentiel	Lorient	14/12/2026	18/12/2026

Source : GREF Bretagne #2201458F